



Limite de candidature	19-11-2026
Mise à jour	20-10-2026
Référence	280
Service	RELATIONS SOCIALES ET VIE AU TRAVAIL
Localisation	Lyon 1er
Contrat	Contrat de remplacement
Expérience	5 à 10 ans
Diplôme réglementé	Diplôme d'Etat d'assistant du service social
Disponibilité	1 à 3 mois
Formation	Niveau 7 - BAC+5 - Master 2, DEA, DESS, Diplôme d'ingénieur...
Statut	-
Fonction	Travailleur-euse de l'action sociale
Date d'entrée	01/12/2026
Date de fin	19-11-2026
Filière	Sociale
Catégorie	A
Cadre d'emploi	A - Assistants territoriaux socio-éducatifs
Grade	Assistant socio-éducatif

Contexte et définition du poste

CDD 6 MOIS RENOUVELABLE

Au sein d'une collectivité très diversifiée (9 000 agents, 250 métiers) la Direction des Relations Sociales et Vie au Travail (DRSVT) apporte son expertise en matière de prévention des risques, d'égalité professionnelle et d'accompagnement médical ou social.

En son sein, le service Egalité professionnelle, Handicap et Action Sociale est un point d'accueil et d'appui pour les agents qui en ont besoin. Il comprend 3 assistantes sociales du personnel en charge de l'accueil et de l'accompagnement individuel des agent-es de la collectivité. Elles assurent aussi un rôle d'expertise opérationnelle en lien permanent avec plusieurs autres services de la Délégation générale aux Ressources humaine et au Dialogue Social. Le service EPHAS conduit des réflexions et projets afin d'apporter des transformations plus globales pour l'ensemble de l'organisation.

Sous l'autorité du responsable de service et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous contribuez à l'accompagnement en matière sociale des personnels de la Ville de Lyon et du CCAS.

Vous prévenez et traitez les difficultés sociales et socioprofessionnelles des agents dans le cadre d'actions individuelles et collectives en collaboration avec les services de internes à la Ville et les organismes extérieurs.

Vous accueillez les agents confrontés à des difficultés dans différents domaines (financier, professionnel, santé, handicap, familial...). Vos missions consistent à :

- Informer sur les dispositifs d'aides les mieux adaptés,
- Analyser les situations et rechercher les solutions appropriées dans le respect du secret professionnel, en transversalité avec les autres acteurs de la Ville (services des ressources humaines, préventeurs, référent handicap, service formation/recrutement/mobilité, responsable de service, médecine du travail) ou à l'externe,
- Orienter vers les services compétents en assurant un rôle de médiation et d'accompagnement, si besoin, à la constitution des dossiers
- Instruire les demandes de secours internes (aide financière, prêt social, aide alimentaire), en lien avec le Comité des œuvres sociales

Vous participez à la politique sociale de la Ville et au déploiement de votre propre activité :

- En tant qu'expert vous êtes impliqué dans différents groupes de travail,
- Vous participez à un réseau professionnel et bénéficiez de temps d'analyse de la pratique afin de prendre du recul.

Profil recherché

Titulaire d'un diplôme d'état d'assistant de service social, vous avez une première expérience comme travailleur social.

Savoirs sur l'environnement professionnel

Partenaires locaux dans le secteur social, associatif,
Connaissance de l'environnement territorial (métiers territoriaux, statuts afférents, organisations).

Savoir-faire

Maîtriser les techniques d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active
Analyser une demande et apporter des réponses appropriées et spécifiques
Assurer un rôle de conseil, de médiation et d'aide à la décision
Travailler en équipe pluridisciplinaire, conduire un projet, animer des groupes de travail
Veille juridique

Qualités ou comportements attendus :

Qualités relationnelles
Respect des règles déontologiques de la profession
Capacité à prendre du recul, à formuler des propositions et à contribuer à un collectif en lien avec le réseau interne

Informations complémentaires

Conditions de travail :

- 38h45/semaine
- 21 jours RTT par an
- 25 jours de congés annuels et 2 jours de fractionnement
- Télétravail possible à raison de 2 jours par semaine maximum ou 8 jours/mois

Rémunération mensuelle brute à partir de 2 500 €

Vos avantages :

- Titres-restaurant 8,50 €/titre
- Participation transports en commun 75%
- Forfait mobilités durables jusqu'à 300 €/an
- Participation employeur à la complémentaire santé et prévoyance
- Congé menstruel
- Comité des Œuvres Sociales
- Formations